

Retenues de substitution : Les opposants reÃ§us Ã l'Agence de l'eau

Dossier de
 la rÃ©action de H2o
December 2022

Jeudi 15 dÃ©cembre, Ã OrlÃ©ans, alors qu'un rassemblement Ã©tait organisÃ© au siÃ¨ge de l'agence de l'eau par le collectif Bassines Non Merci, la prÃ©sidente du conseil d'administration de l'agence de l'eau a reÃ§u, Ã leur demande, une dÃ©cÃ©dation de parlementaires nationaux et europÃ©ens, accompagnÃ©e de quelques reprÃ©sentants du collectif. La prÃ©sidente Ã©tait accompagnÃ©e d'un vice-prÃ©sident du conseil d'administration, de prÃ©sidents de commissions du conseil d'administration et du directeur gÃ©nÃ©ral de l'agence. La prÃ©sidente a notamment soulignÃ© l'importance des dÃ©marches territoriales partagÃ©es au plus prÃ¨s du terrain (projets de territoire pour la gestion de l'eau) pour dÃ©finir des solutions diffÃ©renciÃ©es et adaptÃ©es aux enjeux propres Ã chaque territoire, dans l'objectif d'atteindre une gestion durable et Ã©quilibrÃ©e de la ressource en eau telle que dÃ©finie par la loi et les directives europÃ©ennes. Toutefois, concernant le stockage hivernal de l'eau, elle a rappelÃ© que le SDAGE 2022-2027 du bassin Loire-Bretagne, adoptÃ© en mars dernier par le comitÃ© de bassin, indique que, en complÃ©ment d'actions d'Ã©conomies d'eau, le stockage hivernal de l'eau constitue une des solutions pour remplacer des prÃ©cipitÃ©s en Ã©tÃ© et atteindre ainsi les objectifs de gestion durable et Ã©quilibrÃ©e de la ressource en eau. En cohÃ©rence avec ce schÃ©ma directeur et l'instruction interministÃ©rielle du 7 mai 2018 relative aux projets de territoire pour la gestion de l'eau, le programme d'intervention, qui rÃ©git l'attribution des financements de l'agence de l'eau prÃ©voit la possibilitÃ© de financer des retenues de substitution quand elles s'inscrivent dans de tels projets de territoire. C'est dans ce cadre que le conseil d'administration a validÃ© une aide financiÃ¨re pour les retenues de substitution sur le bassin versant de la SÃ©vre niortaise et du Mignon, qui ont fait par ailleurs l'objet d'autorisations administratives.

CommuniquÃ© de l'agence